

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **le jeudi 26 octobre 2023 à 18h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Présentation de la nouvelle loi du 23 août 2023 relative au vivre-ensemble interculturel par le Ministère de la Famille et de l'Intégration
3. Discussion sur les modalités des commissions consultatives suivantes :
 - Commission communale du vivre-ensemble interculturel et commission d'intégration
 - Team pacte climat et team pacte nature
4. Nomination des membres et présidents des commissions consultatives suivantes :
 - 1) Commission des sports
 - 2) Commission des finances
 - 3) Commission des bâtisses
 - 4) Commission de la jeunesse
 - 5) Commission d'aménagement, du développement urbain, de la mobilité et du climat
 - 6) Commission scolaire
5. Droit de préemption de la parcelle 764/5868 – Confirmation de la décision prise par le collège des bourgmestre et échevins
6. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
La bourgmestre, **Le secrétaire communal,**

